

DELIBERATION N°87/2019

Le **Mardi 17 décembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 05/12/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENNAISE	PENNA Jean-Luc		x		PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x

TOTAL 9 4 12

TOTAL VOTANTS 14 1

TOTAL VOIX 26

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191217-DEL87-2019-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

DELIBERATION N°87/2019

Objet : BUDGET 2019-DECISION MODIFICATIVE N°3

1. Augmentation poste fonctionnement (chapitre 66)

Il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur les ajustements du BP 2019 du poste comptable **66111** (intérêts réglés à échéance) **au chapitre 66 - charges financières**

section de fonctionnement :				
augmentation	chapitre	compte	libellé	montant
	66	66111	intérêts réglés à échéance	12 000,00
diminution	chapitre	compte		montant
	70	70121	Rétrocession	12 000,00

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'inscrire les inscriptions telles que présentées ci-dessus.

Le 19/12/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191217-DEL87-2019-DE
 Date de télétransmission : 19/12/2019
 Date de réception préfecture : 19/12/2019